**P R O V I N C E D E Q U É B E C**

**MRC DE LA MATAPÉDIA**

**MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 12 mai 2025, à 19 h 30 au sous-sol de l’église, 1 rue de l’église, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #2 : Monsieur Rémi Carrier;

Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;

Siège #5 : Madame Marie Element;

Siège #6 : Monsieur Lorenzo Ouellet.

Absences motivées :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;

Siège #3 : Madame Joannie Lajoie.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent à cette séance.

**Résolution 2025-05-72** **Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Lorenzo Ouellet et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’adopter l’ordre du jour tel que présenté.

**P R O V I N C E DE Q U É B E C**

**MRC DE LA MATAPÉDIA**

**MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

**Réunion ordinaire**

**12 mai 2025**

**Ordre du jour**

1. Mot de bienvenue du maire;
2. Lecture et adoption de l’ordre du jour;
3. Période de questions concernant des sujets hors de l’ordre du jour;
4. Dispense de lecture et adoption du procès-verbal d’avril 2025;
5. Comptes à accepter –avril 2025;
6. Administration :
   1. Propos du maire et rapports des conseillers;
   2. Dépôt de la correspondance;
   3. Compte courant – Paiement des factures excédant 5 000 $;
   4. Élections Québec, Entente tripartite – Désignation du signataire;
   5. Tournoi de golf Club Lions;
   6. Règlement 2025-03 relatif à la tarification incitative des matières résiduelles – Avis de motion et présentation;
   7. Règlement 2025-04 sur la fourniture, l’installation, l’inspection, l’entretien et la relève des compteurs d’eau – Avis de motion et présentation;
   8. Règlement 2025-05 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils – Avis de motion et présentation;
   9. Règlement 2025-06 sur le déneigement des chemins privés – Avis de motion et présentation;

1. Invitations et demandes d’appui :
   1. Recommandations du comité des dons;
2. Sécurité publique ;
3. Transport :
   1. Ajout d’éclairage sur la rue Keable;
4. Hygiène du milieu :
   1. Acquisition d’un véhicule de service pour le traitement des eaux;
5. Aménagement, urbanisme et développement :

1. Loisir et culture :
   1. Terrain de balle molle – Acquisition de poteaux;
   2. Terrain de jeu – Adoption échelle salariale;
   3. Comité des loisirs – Banquet homard
2. Santé et bien-être ;
3. Projets d’investissement ;
4. Affaires nouvelles ;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

**Période de questions :**

Il est tenu une première période de questions au cours de laquelle les personnes présentes dans la salle sont invitées à poser leurs questions concernant des sujets hors de l’ordre du jour. La séance étant diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité de Sayabec, les questions reçues en commentaire de la diffusion sont aussi posées.

**Résolution 2025-05-73 Procès-verbaux**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Rémi Carrier, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire d’avril 2025 tel que rédigé.

**Résolution 2025-05-74** **Comptes à accepter**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Patrick Santerre, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'approuver le bordereau des dépenses d’avril 2025 annexé au présent procès-verbal, pour un montant total de 267 225.21 $, comprenant les crédits budgétaires ou extrabudgétaires, à savoir :

* Salaires du mois : 44 377.74 $
* Comptes du mois (incluant les incompressibles) : 222 847.47 $

Je, soussigné Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, atteste que la Municipalité de Sayabec dispose des crédits suffisants pour assumer le paiement de ces dépenses.

**PROPOS DU MAIRE ET RAPPORTS DES CONSEILLERS :**

Le maire et les conseillers font rapport des activités ayant eu cours dans le dernier mois.

**CORRESPONDANCE :**

6.2a. Dépôt du rapport annuel 2024 de la MRC de la Matapédia, service de protection incendie et d’organisation de secours;

6.2b. Avis d’assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 342-2025.

**Résolution 2025-05-75** **Compte courant – Paiement de factures excédant 5 000 $**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Rémi Carrier, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’autoriser le paiement de la facture présentée au tableau ci-bas au coût total de 130 016.25 $, taxes incluses, puisqu’elle excède 5 000 $.



Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent que cette dépense prévue au budget soit payée à même le budget courant au compte 500714.

**Résolution 2025-05-76 Élections Québec, Entente tripartite – Désignation du signataire**

**Il est proposé** par M. Lorenzo Ouellet et résolu à l’unanimité des membres du conseil municipal de Sayabec d’autoriser le directeur général et greffier-trésorier, M. Joël Charest, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec tous les documents nécessaires à la conclusion de l’entente tripartie en lien avec le projet pilote pour le nouveau modèle de bulletin de vote, incluant les photographies de candidats, avec Élections Québec dans le cadre de l’élection municipale de novembre 2025.

**Résolution 2025-05-77 Tournoi de golf Club Lions**

**Il est proposé** par M. Rémi Carrier et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de faire l’achat de 2 (deux) forfaits « D » (souper, golf et voiturette) au coût de 250.00 $ par personne pour le tournoi de golf du Club Lions d’Amqui qui aura lieu, le vendredi, 20 juin 2025, au club de golf Revermont d’Amqui et d’autoriser l’inscription de M. Marcel Belzile, maire et de M. Rémi Carrier.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

**Résolution 2025-05-78 Règlement 2025-03 relatif à la tarification incitative des matières résiduelles – Avis de motion et présentation**

**aVIS DE MOTION** est donné par M. Lorenzo Ouellet voulant que lors d’une séance ultérieure soit adopté le règlement 2025-03 relatif à la tarification incitative des matières résiduelles.

M. Lorenzo Ouellet, présente le projet de règlement 2025-03.

**Résolution 2025-05-79 Règlement 2025-04 sur la fourniture, l’installation, l’inspection, l’entretien et la relève des compteurs d’eau – Avis de motion et présentation**

**aVIS DE MOTION** est donné par M. Rémi Carrier voulant que lors d’une séance ultérieure soit adopté le règlement 2025-04 sur la fourniture, l’installation, l’inspection, l’entretien et la relève des compteurs d’eau.

M. Rémi Carrier, présente le projet de règlement 2025-04.

**Résolution 2025-05-80 Règlement 2025-05 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils – Avis de motion et présentation**

**aVIS DE MOTION** est donné par M. Patrick Santerre voulant que lors d’une séance ultérieure soit adopté le règlement 2025-05 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils.

M. Patrick Santerre, présente le projet de règlement 2025-05.

**Résolution 2025-05-81 Règlement 2025-06 sur le déneigement des chemins privés**

**aVIS DE MOTION** est donné par M. Patrick Santerre voulant que lors d’une séance ultérieure soit adopté le règlement 2025-06 sur le déneigement des chemins privés.

M. Patrick Santerre, présente le projet de règlement 2025-06.

**Résolution 2025-05-82 Liste des appuis et des dons - Approbation**

**Il est proposé** par , et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’approuver les dons suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Demandeur** | **Projet/événement** | **Don/commandite** |
|  |  |  |
| **TOTAL** | |  |

**Résolution 2025-05-83 Ajout d’éclairage sur la rue Keable**

**Il est proposé** par M. Rémi Carrier et résolu à l’unanimité des membres du conseil municipal de Sayabec d’octroyer le contrat pour les travaux électriques permettant l’ajout d’un lampadaire au DEL sur le poteau situé à l’angle de la rue Keable et de l’entrée du stationnement de la Résidence La Seigneurie, à l’entreprise RPF. Le coût pour cet achat s’élève à 1 350 $, plus les taxes applicables.

**Résolution 2025-05-84 Acquisition d’un véhicule de service pour le traitement des eaux**

**Considérant** la nécessité d’obtenir un véhicule de service afin de garantir le service de traitement des eaux.

**Considérant** que les membres du conseil municipal sont favorables à l’achat d’un véhicule.

**Considérant** que nous avons obtenu une soumission qui correspond au besoin.

**Il est proposé** par M. Patrick Santerre, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’autoriser l’achat d’un Ford escape SEL 2019 au montant de 22 800.00$.

**Résolution 2025-05-85 Terrain de balle molle – Acquisition de poteaux**

**Il est proposé** par M.Rémi Carrier et résolu à l’unanimité des membres du conseil municipal de Sayabec d’autoriser l’achat de 7 (sept) poteaux classe 5 de 45 pieds afin de rendre sécuritaire le terrain de balle molle auprès de l’entreprise RPF de Sayabec. Le coût pour cet achat s’élève à 10 104.99 $, plus les taxes applicables, conformément à la soumission S2425-08-983 transmise par l’entreprise le 9 avril dernier.

**Résolution 2025-05-86 Camp de jour – Adoption de l’échelle salariale**

**Il est proposé** par M. Marcel Belzile, maire et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’adopter l’échelle salariale suivante s’appliquant aux moniteurs ainsi qu’au coordonnateur du Camp de jour estival à compter de l’exercice financier 2025 :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Poste** | **Échelon 1** | **Échelon 2** | **Échelon 3** |
| Coordonnatrice | Salaire minimum en vigueur + 1$ | Salaire minimum en vigueur + 1,50 $ | Salaire minimum en vigueur + 2,25 $ |
| Monitrice | Salaire minimum en vigueur + 0,25 $ | Salaire minimum en vigueur + 0,75 $ | Salaire minimum en vigueur + 1,50 $ |

**Résolution 2025-05-87 Comité des loisirs – Banquet homard**

**Il est proposé** par M. Rémi Carrier et résolu à l’unanimité des membres du conseil municipal de Sayabec d’autoriser la gratuité pour la location du Centre sportif David-Pelletier au comité des loisirs pour le Banquet homard du 24 mai 2025.

Par la même résolution, le conseil municipal de Sayabec autorise la mise à disposition d’un employé (pour l’événement ainsi que pour les préparatifs la semaine avant l’événement) moyennant une contribution financière d’un montant de 225 $.

Il est également résolu de procéder à l’achat de trois (3) billets pour cet événement, au coût total de 225$, et d’autoriser la participation de messieurs Marcel Belzile, Joël Charest et Patrick Santerre pour y représenter la Municipalité.

**Affaires nouvelles :**

**Période de questions :**

Il est tenu une seconde période de questions au cours de laquelle les personnes présentes dans la salle sont invitées à poser leurs questions. La séance étant diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité de Sayabec, les questions reçues en commentaire de la diffusion sont aussi posées.

**Résolution 2025-05-88 Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Lorenzo Ouellet, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 20h37.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Marcel Belzile** |  | **Joël Charest** |
| **Maire** |  | **Directeur général et greffier-trésorier** |

Je, Marcel Belzile, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

JC/ect